

COMITE SYNDICAL DU 6 OCTOBRE 2020

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU SEDRE DU 6 OCTOBRE 2020 – 19H30

L'an deux mille vingt, le sept septembre à dix-neuf trente heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 25 septembre 2020 par le président Monsieur Bernard DIONNET, s'est réuni à l'ECOSITE SUD ESSONNE, 15-17 rue de la butte Cordière 91150 Etampes.

Présents :

CAESE

ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Jean-Philippe GRIFFON
ARRANCOURT	Martial DELTON
BOISSY-LA-RIVIERE	Laëtitia KOUMAH
	Olivier LARCHER
BOISSY-LE-SEC	Lydie NAUDIN
BOUTERVILLIERS	Alexis LE CALVE
	Claudine BEAU
BRIERES-LES-SCELLES	Sylvie JOUARD
	Michel ROULAND
CHALO-SAINT-MARS	Rodolphe VINCENT
	Vanessa FIEVET
CHALOU-MOULINEUX	Alain TEYSSIER
CONGERVILLE THIONVILLE	Béatrice THOMAS
	Sandrine PORQUET
FONTAINE-LA-RIVIERE	Jérôme BOURGEOIS
GUILLERVAL	Yves ABATE
MONNERVILLE	Pascal DARDENNE
	Patricia CADRAN
MORIGNY-CHAMPIGNY	Bernard DIONNET
	Jérôme LENOIR
ORMOY-LA-RIVIERE	Michaël MERIGOT
	Matthieu IMBAULT
PUSSAY	Grégory COURTAS
	Jacques ADRIEN
SACLAS	Fabrice JAOUEN
	Karelle HARDY
SAINT-CYR-LA-RIVIERE	Ludovic CHACHIGNON
	Pascal DOZIAS
SAINT HILAIRE	Jérémy HAYEZ
	Charles TREMBLAY

CCEJR

LARDY	Hugues TRETON
-------	---------------

Absents :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Jean-Jacques NOTSECK
ARRANCOURT	Linda HALLIDAY
CHALOU-MOULINEUX	Claude PINAULT
FONTAINE-LA-RIVIERE	Henry GATINEAU
GUILLERVAL	Serge BOUDIN
LARDY	Dominique PELLETIER
SACLAS	Karelle HARDY

Pouvoirs :

BOISSY-LE-SEC	Delphine DELUGIN-BECAVIN à Lydie NAUDIN
BRIERES-LES-SCELLES	Michel ROULAND à Sylvie JOUARD

COMITE SYNDICAL DU 6 OCTOBRE 2020

POINT N° 1 : Nomination du secrétaire de séance

Les membres de l'assemblée ont désigné à l'unanimité Martial DELTON de la commune d'Arrancourt.

Ajout d'un point sur table en fin de séance : Désignation des représentants du SEDRE à la Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES)

Approuvé l'unanimité

POINT N°2 : Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 7 septembre 2020

Approuvé à l'unanimité.

POINT N° 3 : Création des commissions et désignation des membres

1°/ Création des commissions

Le comité syndical approuve à l'unanimité la création des trois commissions permanentes suivantes :

- La commission Finances et Tarification
- La commission Collecte
- La commission Expansion et Développement du SEDRE

2°/ composition des commissions

Le comité syndical décide à l'unanimité que le nombre de délégués titulaires et suppléants siégeant au sein de chaque commission sera composé comme suit :

- La commission Finances et Tarification : 5 titulaires et 3 suppléants
- La commission Collecte : 6 titulaires et 7 suppléants
- La commission Expansion et Développement du SEDRE : 7 titulaires et 5 suppléants

3°/ les membres des commissions

Sont désignés à l'unanimité :

Commission Appel d'Offre

TITULAIRE	SUPPLEANT
Hugues TRETON (Lardy)	Jérémy HAYEZ (Saint Hilaire)
Laëtitia KOUMAH (Boissy-La-Rivière)	Rodolphe VINCENT (Chalo-Saint-Mars)
Fabrice JAOUEN (Saclas)	Alain TEYSSIER (Chalou-Moulineux)
Lydie NAUDIN (Boissy-Le-Sec)	Jean-Philippe GRIFFON (Abbéville-La-Rivière)
Pascal DOZIAS (Saint-Cyr-La-Rivière)	Sylvie JOUARD (Brières-Les-Scellés)

Commission Finances et Tarification

TITULAIRE	SUPPLEANT
Hugues TRETON (Lardy)	Jérémy HAYEZ (Saint Hilaire)
Fabrice JAOUEN (Saclas)	Claudine BEAU (Boutervilliers)
Jacques ADRIEN (Pussay)	Pascal DOZIAS (Saint-Cyr-La-Rivière)
Charles TREMBLAY (Saint Hilaire)	
Alexis LE CALVE (Boutervilliers)	

Commission Collecte

TITULAIRE	SUPPLEANT
Laëtitia KOUMAH (Boissy-La-Rivière)	Michaël MERIGOT (Ormoy-La-Rivière)
Sandrine PORQUET (Congerville-Thionville)	Jean-Philippe GRIFFON (Abbéville-La-Rivière)
Jérémy HAYEZ (Saint Hilaire)	Jérôme LENOIR (Morigny-Champigny)
Pascal DARDENNE (Monnerville)	Jérôme BOURGEOIS (Fontaine-La-Rivière)
Vanessa FIEVET (Chalo-Saint-Mars)	Alexis LE CALVE (Boutervilliers)
Hugues TRETON (Lardy)	Jacques ADRIEN (Pussay)
	Claudine BEAU (Boutervilliers)

COMITE SYNDICAL DU 6 OCTOBRE 2020

Commission Expansion et développement du SEDRE

TITULAIRE	SUPPLEANT
Grégory COURTAS (Pussay)	Jérémy HAYEZ (Saint Hilaire)
Michaël MERIGOT (Ormoy-La-Rivière)	Mathieu IMBAULT (Ormoy-La-Rivière)
Laëtitia KOUMAH (Boissy-La-Rivière)	Jérôme BOURGEOIS (Fontaine-La-Rivière)
Jean-Philippe GRIFFON (Abbéville-La-Rivière)	Pascal DOZIAS (Saint-Cyr-La-Rivière)
Lydie NAUDIN (Boissy-Le-Sec)	Sylvie JOUARD (Brières-Les-Scellés)
Rodolphe VINCENT (Chalo-Saint-Mars)	
Hugues TRETON (Lardy)	

POINT N° 4 : Convention avec l'organisme ECOTLC

Convention pour le reversement d'un soutien financier à la communication, calculé en fonction du nombre de bornes d'apport volontaire textile disposées sur le territoire du syndicat et du nombre d'habitants.

Autorisation de signature au président approuvée à l'unanimité.

POINT N° 5 : Rapport annuel 2019 du SIREDOM

Disponible dans sa version intégrale sur le site du SIREDOM.

Les membres du comité syndical prennent acte du rapport annuel 2019 du SIREDOM.

POINT N° 6 : prolongation des marchés de gestion de la redevance incitative et de fournitures de bacs avec puces

Par délibération en date du 4 octobre 2017, le syndicat a attribué les lots 2 et 3 du marché 01-2017 de la façon suivante :

- LOT 2, attribué à l'unanimité à la société STYX
- LOT 3, attribué à l'unanimité à la société PLASTIC OMNIUM (devenu SULO)

Les contrats sont conclus du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020, soit une durée de 3 ans.

Ils mettent à la charge du Titulaire du lot 2 la gestion de la redevance incitative, du fichier redevable, de la facturation et des réclamations et à la charge du Titulaire du lot 3 la fourniture de bacs avec puces pour la collecte des ordures ménagères résiduelles pour les nouveaux habitants et / ou le remplacement des bacs cassés ou volés, la fourniture des pièces détachées, la maintenance et la gestion du stock du parc de bacs et la fourniture et l'installation d'un matériel embarqué de lecture de puces haute fréquence.

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle et du caractère de force majeure des récents événements, le syndicat souhaite prolonger la durée des lots 2 et 3 du marché 01-2017 par voie d'avenant et ainsi repoussé au 31 mars 2021 le terme des contrats afin de permettre aux Titulaires d'assurer l'exécution des prestations.

Les modifications contractuelles s'opèrent dans le respect des dispositions du code de la commande publique (CPP) car le montant des modifications est inférieur à 10% du marché initial.

Autorisation de signature au président des avenants de prolongation des lots 2 et 3 du marché 01-2017 jusqu'au 31 mars 2020 approuvée à l'unanimité.

POINT SUR TABLE : Désignation des représentants du SEDRE à la Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES)

Le SEDRE étant un acteur régional en matière de déchets, la région Ile de France nous demande de désigner 2 représentants (1 titulaire et 1 suppléant) au sein de la CCES qui est une instance réglementaire prévue par la loi pour l'élaboration et le suivi du PRPGD, et qui comprend 182 structures membres et 16 élus du Conseil régional.

Le PRPGD c'est le Plan régional de prévention et de gestion des déchets, autrement dit un document de planification stratégique qui coordonne à l'échelle régionale l'ensemble des actions de prévention et de gestion des déchets menées par tous les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, éco-organismes, habitants...).

Nous avons la même chose au niveau local avec le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) que nous avons adopté en 2019 pour une durée de 6 ans.

Sont désignés à l'unanimité :

- Titulaire : Pascal DOZIAS de la commune de Saint-Cyr-La-Rivière
- Suppléant : Grégory COURTAS de la commune de Pussay

COMITE SYNDICAL DU 6 OCTOBRE 2020

Questions diverses :

- *Présentation des délégations données aux vice-présidents :*

Monsieur Hugues TRETON 1^{er} Vice-président : finances, tarification et recouvrement.

Madame Laëtitia KOUMAH 2^e Vice-présidente : collecte, relation avec les usagers et les prestataires, et communication.

Monsieur Grégory COURTAS 3^e Vice-président : expansion et développement du SEDRE.

Monsieur Michaël MERIGOT 4^e Vice-président : affaires générales, préparation des comités et des réunions du bureau du syndicat, ressources humaines.

Fin de séance à 21h00